



ADHÉSION À LA FNCCR POUR LA COMPÉTENCE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La FNCCR se mobilise pour accompagner ses adhérents dans la gestion de leurs services publics de l'énergie et défendre leurs intérêts au niveau national.

LA COMPÉTENCE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La réussite de la transition énergétique dépend avant tout de l'**action des territoires**. C'est à leur échelle que se conçoivent, se planifient et se déploient les politiques publiques d'énergie et de climat. Les collectivités territoriales et leurs groupements jouent, à ce titre, un rôle essentiel dans le développement **des projets d'énergies renouvelables de territoire**. Par leur proximité, leur connaissance fine des besoins locaux et leur capacité de coordination, elles constituent une **charnière stratégique** entre les objectifs nationaux et leur mise en œuvre concrète.

En quelques années, les **collectivités locales**, et plus particulièrement les **autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE)**, ont pleinement pris

la mesure de leurs responsabilités dans la transition énergétique. Compétentes sur l'ensemble de la **chaîne de valeur énergétique**, elles disposent aujourd'hui des **moyens, des outils et de l'expertise** nécessaires pour accompagner les territoires, de la planification à la réalisation des projets.

Leur palette d'actions s'est considérablement enrichie : **soutien aux projets d'énergies renouvelables, mutualisation des moyens techniques et financiers, accompagnement des collectivités dans leurs investissements structurants**. Par leur action, les AODE contribuent à une **transition énergétique de proximité**, fondée sur la cohérence territoriale, la performance et la durabilité.



En adhérant à la FNCCR, votre collectivité peut bénéficier d'un accompagnement technique, juridique, et de toute l'énergie d'un réseau de plus de 850 collectivités. La Fédération vous accompagne pour renforcer vos actions sur le terrain, et se mobilise pour défendre vos intérêts.

La compétence Transition Énergétique englobe de multiples sous-domaines :

Électricité renouvelable

Pour le développement de la production d'électricité avec les énergies renouvelables. Cette mission concerne la production décentralisée via l'énergie solaire, l'éolien, l'hydroélectricité mais aussi via des solutions émergentes telles que l'énergie marine, les piles à combustibles et différentes innovations. La FNCCR assure l'analyse technique et juridique des différents modèles de développement (vente au réseau, autoconsommation individuelle ou collective, contrat de vente direct).

Gaz renouvelable

Le gaz renouvelable produit par méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale ou power-to-gas est essentiel pour la décarbonation de l'énergie

consommée en France. Il peut être utilisé in situ sous différentes formes (chaleur, électricité, carburant...), être injecté dans le réseau de distribution, mais aussi constituer une forme de stockage de la production d'énergie renouvelable. La FNCCR anime plusieurs groupes de travail thématiques dans ce domaine et accompagne ses adhérents dans le montage de projets locaux.

Rénovation énergétique

La rénovation énergétique du patrimoine public permet aux collectivités de réduire leurs dépenses énergétiques et de maîtriser leur budget face à la hausse des coûts. Elle répond aussi aux nouvelles obligations réglementaires. À travers le programme ACTEE et ses actions auprès de ses adhérents, la FNCCR accompagne la mise en œuvre de projets de rénovation du patrimoine et l'implantation des outils associés (suivi, monitoring, communication).

Achat d'énergie

La FNCCR accompagne les collectivités dans la mutualisation et la constitution de groupements de commandes d'électricité et de gaz naturel. Cette démarche permet de renforcer significativement leur capacité à négocier les marchés publics avec les fournisseurs, en obtenant de meilleures conditions tarifaires et contractuelles. La FNCCR accompagne ses adhérents dans les évolutions des stratégies et techniques d'achat ainsi que dans les procédures administratives.

Flexibilité du patrimoine public et des réseaux

Optimiser l'usage des bâtiments publics, intégrer les ENR, contribuer à l'équilibre des réseaux ou renforcer la résilience des territoires, les collectivités disposent de leviers importants sur ces sujets. La FNCCR offre une expertise et facilite le partage d'expériences sur ces outils stratégiques.

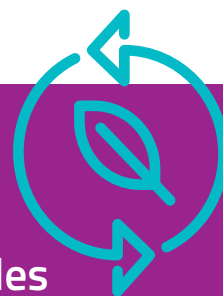
LA FÉDÉRATION VOUS ACCOMPAGNE

- **Mise en réseau des acteurs et partages d'expériences** : la FNC-CR encourage la connexion entre les collectivités pour échanger sur les enjeux et les bonnes pratiques.
- **Représentation nationale** : la Fédération se tient à votre écoute pour défendre vos intérêts et porter vos positions auprès des pouvoirs publics.
- **Newsletter d'actualité** : une lettre d'information est publiée mensuellement pour vous permettre de rester informé sur les actualités techniques, économiques et juridiques de vos activités.
- **Groupes de travail thématiques et événements dédiés** : des groupes de travail, des webinaires, des journées d'études et des commissions vous permettent de participer à des réflexions collectives et à des retours d'expérience.
- **Publications (techniques, juridiques et économiques)** : de nouvelles ressources, guides et analyses, sont publiés régulièrement pour vous aider à vous positionner lors de vos prises de décision.
- **Accès aux formations** : la FNCCR propose tout au long de l'année des formations destinées aux agents des collectivités.

NOS POSITIONS

Les collectivités, et en particulier les autorités organisatrices de la distribution d'énergie, sont au cœur de la transition énergétique. Ces dernières disposent des compétences, de l'ingénierie et des moyens nécessaires pour traduire les ambitions nationales et européennes en projets concrets, ancrés dans les territoires. Pour que cette transition énergétique soit pleinement efficace, durable et partagée, **la FNCCR articule son action autour de six axes structurants** :

- **Donner de la visibilité** : inscrire la trajectoire énergétique dans la durée pour permettre aux collectivités de planifier et d'investir avec confiance.
- **Renforcer le rôle opérationnel joué par les syndicats d'énergie afin d'accélérer la transition énergétique** : s'appuyer sur leurs capacités de mutualisation, leur expertise technique et leur ancrage local pour accélérer la transition.
- **Clarifier et sécuriser le cadre juridique des projets locaux** : sécuriser l'environnement juridique et administratif afin de fluidifier le montage et la conduite des projets locaux.
- **Stabiliser les mécanismes de soutien public** : garantir la cohérence et la pérennité des outils d'appui à l'investissement et à l'innovation énergétique.
- **Adapter les réseaux** : anticiper les besoins d'infrastructures pour permettre le raccordement et le développement des nouvelles productions d'énergie.
- **Renforcer l'adhésion citoyenne** : assurer une répartition équitable des retombées économiques et renforcer le lien entre projets et territoires.



Les collectivités sont des acteurs clés de la décarbonation, de la sécurisation et de la relocalisation de l'énergie.

Réussir la transition passe par une approche fondée sur trois impératifs :

- **Stabiliser la trajectoire** pour donner de la visibilité et permettre aux élus de planifier leurs investissements sur le long terme.
- **Sécuriser le cadre juridique et économique** pour lever les incertitudes qui paralysent les projets et fragilisent les modèles de développement.
- **Territorialiser et fédérer** en ancrant la valeur énergétique dans les territoires, en créant des retombées économiques locales et en renforçant l'acceptabilité sociale par des projets concrets, tangibles et porteurs de sens pour les citoyens.



LA TRANSVERSALITÉ

La transition énergétique se distingue par sa pluridisciplinarité

L'énergie représente un enjeu central des services publics, liée à tous les autres domaines par une forme de transversalité. La FNCCR vous permet de créer des liens entre toutes les compétences, afin de développer une synergie entre tous les types de réseaux.

La FNCCR, en tant qu'association de collectivités compétente sur l'ensemble de ces sujets (énergie, eau, numérique, déchets), offre une expertise unique. Elle vous permet de bénéficier d'une vision globale et d'un accompagnement coordonné sur l'ensemble de ces leviers, dans l'objectif de mener à bien des projets, parfois transverses, qui touchent à divers pans des réseaux publics.

LA GESTION DES
DÉCHETS ET
L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX USÉES
méthanisation

LA MOBILITÉ
déploiement des bornes
de recharge et des stations
de GNV / BioGNV

L'UTILISATION
D'OUTILS
NUMÉRIQUES
développement de l'IA,
optimisation de la flexibilité
des réseaux



L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

installation d'infrastructures,
rénovation énergétique des
bâtiments publics

LA CHALEUR ET LE FROID

développement
de réseaux locaux

LA GESTION DE L'EAU

solaire flottant, zone de
captage, turbinage des eaux

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers...). Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 60 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

FNCCR 2025

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Reproduction partielle ou totale uniquement
avec autorisation et mention de l'auteur



SERVICES PUBLICS LOCAUX
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES E-COMMUNICATIONS

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

20 bd Latour-Maubourg
75007 Paris

www.fnccr.asso.fr

01 40 62 16 40

EN SAVOIR PLUS

Lionel GUY

Chef de service Transition Énergétique

l.guy@fnccr.asso.fr

01 40 62 16 51

